

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.  
Communauté de communes des Vals du Dauphiné  
CS - 90077  
38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -  
Tél. : 06.60.76.30.62.  
Courriel : [cisped@valsdu-dauphine.fr](mailto:cisped@valsdu-dauphine.fr)

à La Tour du Pin le 28.06.2021.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur les actions de prévention sur les violences intrafamiliales s'est réunie mardi 22 juin 2021..

Conformément à l'ordre du jour annoncé dans la convocation il a été abordé les sujets suivants :

- Présentation du fonctionnement du CISPD et de ses commissions :

Durant les différentes périodes de confinement et de restriction en matière de réunions au cours de l'année 2020 et depuis le début de 2021 ; il n'a pas été possible de réunir les membres des commissions et cela depuis leur renouvellement.

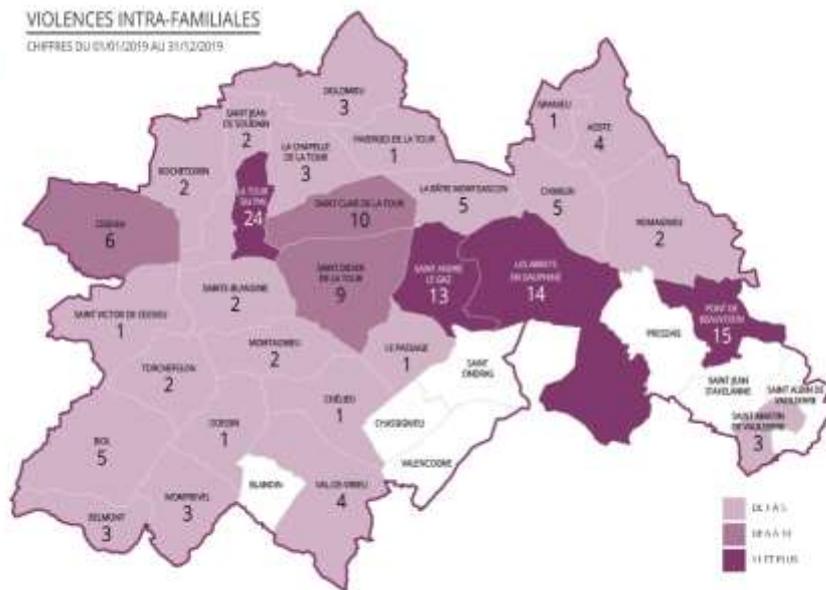
Il était donc nécessaire de présenter aux nouveaux membres le fonctionnement du CISPD.

- Présentations des actions de la commission :

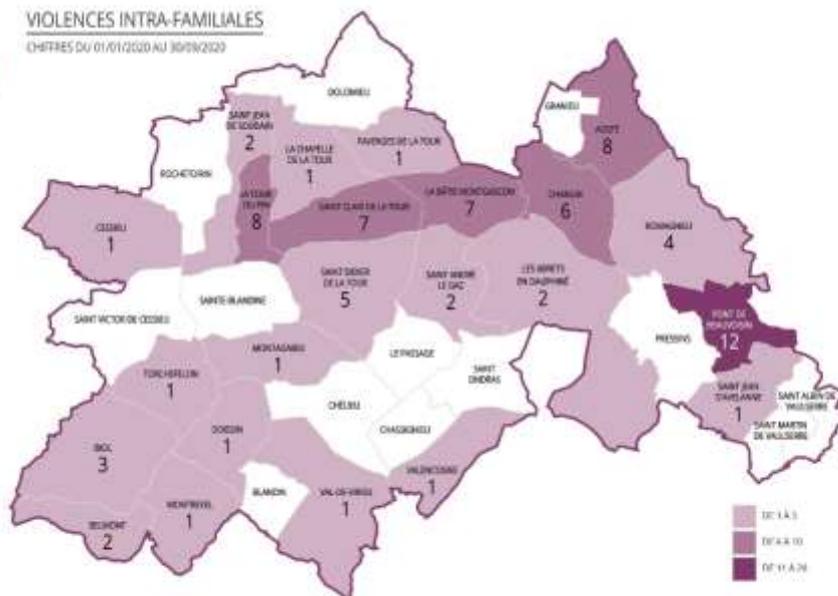
Statistiques des plaintes reçues pour des violences entre conjoints :

- Les chiffres communiqués ci-après par la Compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin font état des faits ayant donné lieu à des procédures judiciaires adressées au Parquet de Bourgoin-Jallieu. Pour l'année en cours, les périodes de confinement ont été un des facteurs aggravant du nombre de V.I.F.
- Sur l'année 2019, la compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin a enregistré un total de 147 plaintes pour des violences intrafamiliales ; pour les 9 premiers mois de 2020 ce sont 78 plaintes qui ont été enregistrées.
- Détail de la localisation des faits : (Voir cartes suivantes).

**VIOLENCES INTRA-FAMILIALES**  
CHIFFRES DU 01/01/2019 AU 31/12/2019



**VIOLENCES INTRA-FAMILIALES**  
CHIFFRES DU 01/01/2020 AU 30/09/2022



Actions actuelles et proposées à la demande en 2021-2022 :

- Exposition sur la thématique des V.I.F dans les communes souhaitant la recevoir. (Blessures de femmes de l'association Libre Vue).
- Mise en ligne sur le site Internet des VDD de vidéos de sensibilisation proposées par la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des humains).
- Intervention du « collectif de l'être » sur le sexisme dans les collèges ou lycées le souhaitant.

- Sensibilisation aux jeux dangereux et harcèlement (établissements scolaires et conférences pour les parents) – Association A.P.E.A.S. (Accompagner – Prévenir – Éduquer – Agir – Sauver), 11 dc en 2019 -12 dc en 2020 – en 5 mois 2021 -7 dc.
- Réalisation de documents d’information. (Danger du protoxyde d’azote).
- Stage sur les violences familiales et la responsabilité parentale pour les auteurs de violences sur conjoints ou enfants avec participation obligatoire à un groupe de parole. (3 stages déjà réalisés sur les 6 de prévus).
- Intervention auprès des collèges et lycées par l’association d’aide aux victimes ISIS ou le Planning Familial, sur le thème des violences ou du sexisme.

L’accueil des victimes en Gendarmerie :

- La mise en place d’une coordinatrice ou intervenante sociale auprès de la compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin.
- Mise en place pour le 1<sup>er</sup> septembre 2021 d’une I.S.G (intervenante sociale Gendarmerie) auprès de la compagnie de Gendarmerie de La Tour du Pin pour améliorer sur le territoire des VDD la lutte contre ces violences.
- Cette intervenante agira auprès des brigades de LA TOUR DU PIN et de PONT DE BEAUVOISIN, afin de couvrir ainsi l’ensemble du secteur des VDD.
- Une convention a été établie avec le CCAS de La Tour du Pin pour une mise à disposition du CISPD sur un temps de 8 heures hebdomadaires, d’une des conseillères conjugales du CPEF de La Tour du Pin, (Mme Nathalie GALLIEN).
- L’ISG tiendra 2 permanences par semaine ; une à la Brigade de La Tour du Pin une autre à la Brigade de Pont de Beauvoisin.
- Une seconde convention est en cours entre les services de l’Etat (Préfet de l’Isère et Général Cdt du Groupement de Gendarmerie de l’Isère) et le CISPD des VDD pour officialiser la mise en place de cette I.S.G.
- Le coût de cette action sera de 8.000€,00 pour l’année.
- Cela permettra également au CISPD de solliciter lors des appels à projets du FIPD une aide pour ce financement.

Projet de création d’un logement d’urgence, pour héberger les victimes de violences conjugales résidant sur le territoire des VDD:

- Un travail est actuellement mené avec le service de l’Habitat des VDD afin d’étudier cette possibilité.
- L’objectif à atteindre étant de mettre en place sur l’ensemble de notre territoire un certain nombre de logements dit « d’urgence » pour accueillir les victimes de V.I.F.
- Ces logements devraient avoir une vocation d’accueil temporaire en attendant une solution rapide des services sociaux concernés.
- Lors d’une précédente réunion de la commission le bailleur Alpes Isère Habitat se disait prêt à étudier la possibilité d’aider à la réalisation de ce projet.

Question des participants et les réponses apportées :

- Le nouvel animateur de prévention du CISPD (M. PAWLAK) a expliqué aux participants comment ses interventions auprès de scolaires sur la thématique du harcèlement, mettait également en avant le harcèlement à l’égard de femmes ou des jeunes filles. Ce nouveau module d’intervention mis en place pour le CISPD par

le service jeunesse et prévention des V.D.D rencontre une forte demande de la part des collèges et Lycées. A cet effet dès à présent un planning d'intervention leur a été proposé pour la rentrée scolaires 2021-2022.

- Suite à la demande de la représentante du CIDFF (Mme VANTREPOL) il sera étudié la possibilité d'ajouter comme étape du parcours citoyen (action pour les jeunes) une rencontre avec ce service pour évoquer avec eux la condition de la femme et les V.I.F.
- Clôture de la commission.  
Un rappel a été fait sur la possibilité de réunir la commission à la demande si des faits particuliers étaient signalés au CISPD.

La prochaine réunion est fixée au Mercredi 29 septembre 2021 à 18h00 dans les locaux de la communauté des communes des Vals du Dauphiné .

Le Coordonnateur  
Daniel GIORDANI.

